

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DU 16 AU 30 OCTOBRE 2018

TRAVAUX DE LIAISON SOUTERRAINE HTA SUR ACCOTEMENT

LE GOSIER, 18 OCTOBRE 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que dans le cadre des travaux de liaison souterraine HTA sur l'accotement, la circulation et le stationnement seront réglementés pendant 15 jours soit jusqu'au 30 octobre 2018, de 8h30 à 14h30, à la rue Esnard à Montauban.

Ainsi, Le stationnement des véhicules légers et des poids lourds sera interdit de part et d'autre de la chaussée pendant toute la durée des travaux.

Seuls les véhicules affectés au chantier seront autorisés à stationner sur toute la zone de travaux.

La vitesse de tous les véhicules circulant à la rue Esnard à Montauban sera limitée à 30 km/h.

Tout manquement aux dispositions du présent arrêté donnera lieu à des peines prévues par l'article R.610-5 du Code Pénal.